

7^{ÈME} SESSION DU SOUS-COMITÉ DE LA NAVIGATION, DES COMMUNICATIONS ET DE LA RECHERCHE ET DU SAUVETAGE DE L'OMI

Londres, Royaume-Uni, 14 - 24 janvier

Contribution au programme de travail de l'OHI pour 2020

Tâche 1.1.8.4

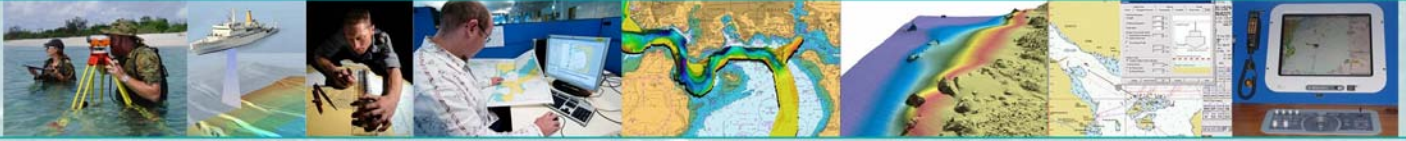
Entretenir des relations avec l'Organisation maritime internationale (OMI), y compris la participation à la réunion du NCSR-SC

Le sous-comité de la navigation, des communications et de la recherche et du sauvetage (NCSR) est un organe subordonné du Comité de la sécurité maritime (MSC) de l'Organisation maritime internationale (OMI). La 7^{ème} session du sous-comité (NCSR 7) s'est tenue au siège de l'OMI à Londres, Royaume-Uni, du 14 au 24 janvier 2020. L'OHI y était représentée par son Secrétaire général, le Dr Mathias Jonas, par le Directeur Abri Kampfer, par M. Peter Doherty, Président du sous-comité du Service mondial d'avertissements de navigation (SMAN-SC) et par M. Christopher Janus, Chef de section, NGA Maritime Watch - NAVAREA IV/XII. Plusieurs représentants de services hydrographiques ont également participé à la réunion en tant que membres de leur délégation nationale.

Le NCSR 7 a approuvé des amendements à trois dispositifs de séparation du trafic existants et à une route à double sens, qui seront tous transmis au MSC pour adoption lors de sa 102^{ème} session (MSC 102) de mai 2020. Le sous-comité a reçu des rapports du président du groupe NAVTEX de l'OMI et le président du SMAN-SC de l'OHI a rendu compte des activités du sous-comité. Prenant acte du prochain départ à la retraite de M. Peter Doherty, le sous-comité a exprimé ses sincères remerciements et sa reconnaissance pour tout le travail qu'il a accompli en tant que président du groupe de coordination international SafetyNET et, depuis cette année, du groupe de coordination des appels de groupe améliorés de l'OMI, reconnaissant son rôle important en tant que responsable de la communauté mondiale des services d'avertissements de navigation au cours des deux dernières décennies, assumant également la présidence du sous-comité SMAN de l'OHI.



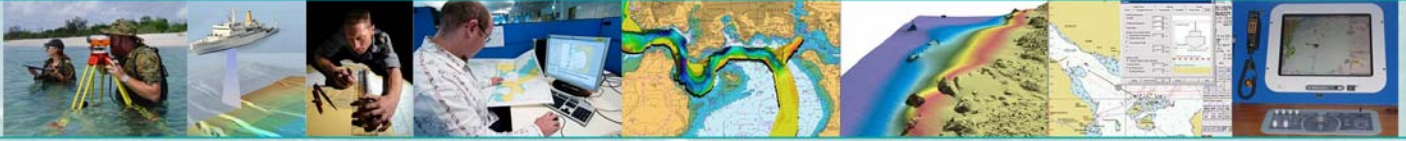
Le NCSR 7 de l'OMI en session plénière



En ce qui concerne les questions de navigation, le NCSR 7 a approuvé un projet de circulaire SN sur la reconnaissance du système régional indien de navigation par satellite (IRNSS) en tant que composante du système mondial de radionavigation et le projet de résolution MSC sur les normes de performance pour les équipements de réception QZSS (Quasi-Zenith Satellite System) embarqués. Le sous-comité a en outre conclu que les travaux sur l'élaboration de normes de performance pour les équipements de réception des systèmes de navigation par satellite embarqués pouvaient se poursuivre, mais uniquement dans le contexte des équipements de réception des systèmes de navigation par satellite, et a invité les parties intéressées à faire progresser les travaux entre les sessions et à soumettre des propositions pertinentes au NCSR 8 pour finalisation. Le NCSR 7 a convenu de la nécessité de prendre des dispositions pour faire progresser les travaux sur le développement plus poussé des descriptions des services maritimes entre les sessions et a invité les parties intéressées à faire progresser les travaux de mise à jour du *plan de mise en œuvre de la stratégie d'E-navigation - Mise à jour 1* (MSC.1/Circ.1595) entre les sessions et à présenter un projet abouti lors d'une prochaine session du sous-comité. Le NCSR 7 a approuvé le projet de résolution de l'Assemblée sur les directives pour les services de trafic maritime. Le sous-comité s'est félicité des efforts déployés par le groupe de correspondance S-124 de l'OHI pour l'élaboration de directives sur les symboles MSI, et a approuvé le projet de rectificatif SN.1/Circ.243/Rev.2/Corr.1 visant à fournir une symbolisation claire des informations RSM sur les dispositifs de navigation avec interface graphique tel le système ECDIS. Tous ces projets seront soumis au MSC 102 pour approbation et adoption ultérieure par le Comité.

En ce qui concerne les questions relatives aux communications et au système mondial de détresse et de sécurité en mer (SMDSM), le NCSR 7 a pris note des discussions en cours sur le développement d'une solution technique pour la réception et la diffusion d'informations relatives aux RSM et au SAR sur différents services mobiles par satellite agréés et sur la surveillance des émissions RSM et SAR dans un environnement multifournisseurs. Le sous-comité a approuvé le projet de révision de la MSC.1/Circ.1364/Rev.1 sur le Manuel international des services SafetyNET et les projets d'amendements aux chapitres III et IV de la convention SOLAS (paragraphe 15 à 19 et annexe 1). Le sous-comité a également approuvé le projet de circulaire du MSC sur le groupe de coordination des appels de groupe améliorés de l'OMI. Le NCSR 7 a approuvé la catégorisation et l'établissement de priorités dans le plan de travail pour l'examen des instruments existants liés aux modifications des chapitres III et IV de la convention SOLAS. Le sous-comité a en outre approuvé le projet de mandat de la 16ème réunion du groupe d'experts conjoint OMI/UIT sur les questions de radiocommunications maritimes, qui devrait se tenir à l'OMI du 6 au 10 juillet 2020. Toutes ces décisions ont un impact sur les éléments du programme de travail du Comité directeur du sous-comité SMAN de l'IRCC.

Le sous-comité a examiné le rapport de l'OHI (NCSR 7/22/5) présentant l'état d'avancement des normes de l'OHI pour les ECDIS ainsi qu'une feuille de route pour l'introduction de la prochaine génération de cartes électroniques de navigation (ENC) S-101 ; expliquant les implications qui en résultent pour les installations ECDIS existantes et nouvelles ; et proposant de réfléchir à des amendements à la résolution MSC.232(82) sur les normes de performance révisées pour les systèmes de visualisation des cartes électroniques et d'information (ECDIS), afin d'inclure des références au cadre de la S-100 et à la spécification de produit S-101 qui sert de base, en ce qui concerne les équipements ECDIS installés le 1er janvier 2024 ou ultérieurement. Le sous-comité



a reconnu les efforts continus de l'OHI pour développer et tester les spécifications de produit de données basés sur la norme S-100, ainsi que la proposition d'introduction des ENC de la S-101 de l'OHI en tant que norme de transfert pour les cartes officielles dans les ECDIS. Le NCSR 7 a convenu que les amendements à la résolution MSC.232(82) pourraient être examinés lors de la 8^{ème} session du NCSR en 2021 dans le cadre du résultat existant inscrit à l'ordre du jour post-biennal du Comité sur la « Révision du guide de bonnes pratiques pour le système ECDIS (MSC.1/Circ.1503/Rev.1) » et, à cet égard, il invitera le Comité à sa prochaine session (MSC 102) à élargir ce résultat pour y inclure l'examen des amendements à la résolution MSC.232(82)).

M. Ringo Lakeman, Pays-Bas, et M. Nigel Clifford, Nouvelle-Zélande, ont été réélus respectivement président et vice-président du sous-comité pour sa 8^{ème} session (NCSR 8) qui doit se tenir au siège de l'OMI du 10 au 19 février 2021. Le rapport complet du NCSR 7 (NCSR7/23) sera disponible sur le site web de l'IMODOCS (<https://webaccounts.imo.org/>) dès sa publication.